

## Récapitulatif des vérifications périodiques des installations techniques dans les établissements de la 1<sup>ère</sup> à la 4<sup>ème</sup> catégorie

Libellé	Établi par	
	Un technicien compétent	Un organisme agréé par le ministre de l'intérieur
Vérification périodique des installations électriques et d'éclairage de sécurité (EL 19, EC 15)	datant de moins d'un an	
Vérification périodique des installations de paratonnerre (EL 19)	datant de moins d'un an	
Vérification périodique des installations de gaz (GZ 30)	datant de moins d'un an	
Visite des conditions d'évacuation des produits de la combustion des appareils fonctionnant au gaz (GZ 30)	datant de moins d'un an	
Vérification périodique des appareils fonctionnant au gaz (GZ 30)	datant de moins d'un an	
Vérification périodique des appareils des installations de chauffage (CH 58)	datant de moins d'un an	
Ramonage des conduits de fumée et de cheminée (CH 57)	datant de moins d'un an	
Vérification périodique et nettoyage des filtres des systèmes de traitement d'air (CH 39 et CH 58)	datant de moins d'un an	
Vérification périodique des clapets coupe feu (CH 58)	datant de moins d'un an	
Vérification périodique des appareils utilisant des fluides frigorigènes (CH 58)	datant de moins d'un an	
Vérification périodique des appareils de cuisson et de remise en température (GC 22)	datant de moins d'un an	
Nettoyage du conduit d'extraction d'air vicié, de buées et graisses y compris les ventilateurs (GC 21)	datant de moins d'un an	
Vérification périodique des installations de désenfumage naturel (DF 10)	datant de moins d'un an	
Vérification périodique des installations de désenfumage mécanique portant mention notamment du résultat des débits, pressions et vitesses (DF 10)	datant de moins d'un an	datant de moins de 3 ans si SSI A ou SSI B.
Vérification périodique des installations d'ascenseurs (AS 9)		datant de moins de 5ans
Rapport de vérification périodique des trottoirs et escaliers mécaniques (AS 10)		datant de moins d'un an
Examen semestriel des chaînes et crémaillères des trottoirs et escaliers mécaniques (AS 10)	datant de moins de 6 mois	
Vérification périodique des extincteurs (MS 73)	datant de moins d'un an	
Vérification périodique des RIA avec mention de la pression (MS 17 et 73)	datant de moins d'un an	
Vérification périodique des installations d'extinction à eau de type sprinkleur (MS 73)	datant de moins de 6 mois	datant de moins de 3 ans
Vérification périodique des colonnes sèches (MS 73)	datant de moins d'un an	
Vérification périodique du système d'alarme incendie (MS 73) Ou Vérification périodique du SSI cat. A ou B (MS 73)	datant de moins d'un an datant de moins d'un an	 datant de moins de 3 ans
Contrat de maintenance et de dépannage du SSI catégorie A ou B, portant mention des délais d'intervention (MS 58)	annexé au registre de sécurité	
Vérification périodique des portes coupe feu automatiques (CO 48)	datant de moins d'un an	
Vérification périodique des portes automatiques (CO 48)	datant de moins d'un an	
Vérification périodique des installations de stockage et de distribution de gaz médicaux (U 64)	datant de moins d'un an	